

Étudier à l'étranger en programmes d'échanges

→ En étant inscrit à l'UPJV, tu peux partir pour **un ou deux semestres d'études à l'étranger par cycle, à partir de la L2**, grâce aux accords d'échanges signés par l'UPJV.

L'UPJV est signataire d'un accord d'échanges avec :

- L'agence **Erasmus+ France** - Éducation Formation
- Le réseau **ISEP** - International Student Exchange Programs
- Le **BCI** - Bureau de Coopération Interuniversitaire
- De **nombreuses universités** partout dans le monde (accords bilatéraux)

Cela te garantit :

- D'être **exonéré** des droits d'inscription dans l'université partenaire : **tu restes étudiant de l'UPJV**
- De bénéficier d'une **reconnaissance** et d'une **validation** des études effectuées dans l'université partenaire : **tu valides ton semestre ou ton année comme si tu étais resté à l'UPJV**
- D'obtenir une **bourse de mobilité**, d'un ou plusieurs organismes financeurs : **tu es aidé dans ton projet de mobilité**



Choisir sa destination : près de 700 universités accessibles dans plus de 100 pays !

→ Avec ses accords Erasmus+, ISEP, BCI et ses conventions bilatérales, l'UPJV t'offre la possibilité de partir dans :

- **235 universités** de 27 pays d'**Europe** avec **Erasmus+**;
- **340 universités** dans **50 pays**, dont plus de la moitié sur le **territoire américain**, avec **ISEP**;
- **11 universités** au **Québec**, avec le **BCI**;
- **108 universités** au Maghreb, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, au Moyen-Orient ou en Europe hors Erasmus, dans le cadre de ses **conventions bilatérales**.

Faire un stage à l'international

→ En tant qu'étudiant de l'UPJV, tu as accès, **dès la L1 et jusqu'au doctorat, aux conventions de stage de l'université**, que ce soit pour un **stage obligatoire** dans le cadre de tes études, ou pour un **stage facultatif** de découverte d'un métier. **Tu peux effectuer ces stages en Europe et dans le monde entier**, dans une **structure privée ou publique**, pour une **durée minimale de 2 mois**.

→ La **Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)** de l'UPJV peut t'aider dans ta recherche de stage à l'international et met à ta disposition, dans ton ENT, la **Plateforme Stages-Emplois**, un outil précieux qui te permettra d'établir tes conventions et de rechercher un stage.

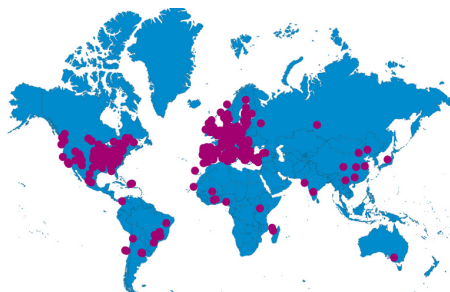
Pour plus d'informations :

Contacte la DOIP !

→ **Une fois ta convention validée** par ton responsable pédagogique, prends RDV à la Direction des Relations Internationales pour constituer une **demande d'aide à la mobilité** :

- Bourse Erasmus+/Stage pour l'Union Européenne (hors institutions et organisations de l'UE - comme les Agences nationales Erasmus+)
- Bourse AMI du Ministère (Europe et hors Europe)
- Bourse Mermoz du Conseil régional (Europe et hors Europe)

Pour plus d'informations : cf. tableaux à droite et RDV à la DRI !



Explore les destinations accessibles pour ta mobilité d'études avec la carte des échanges de l'UPJV sur <https://www.u-picardie.fr/international/partir-a-l-etranger/>

Financer son départ : plusieurs possibilités

→ **En fonction de ton statut d'étudiant et du type de séjour à l'étranger**, tu peux bénéficier d'**une ou plusieurs aides à la mobilité**, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Type de bourse	Séjour d'études	Stage
Erasmus+ Études	× ×	
Erasmus+ Stage		× ×
AMI (Aide à la Mobilité Internationale du MENESR)	×	×
Mermoz (Région Hauts-de-France)	× ×	× ×

Légende : **Étudiant boursier** du GROUS (bourse sur critères sociaux ou allocation spécifique) / **Étudiant non boursier**

→ **Le montant des bourses varie** selon ton statut d'étudiant, le type de séjour et le niveau de vie du pays de destination. Le tableau ci-dessous te donnera une idée des **montants mensuels attribués** :

Type de bourse	Séjour d'études	Stage
Erasmus+ Études	Haut NDV* : 350 à 450€ Moyen NDV* : 300 à 400€ Bas NDV* : 250 à 350€	-
Erasmus+ Stage	-	Haut NDV* : 450 à 550€ Moyen NDV* : 400 à 500€ Bas NDV* : 350 à 450€
AMI (Aide à la Mobilité Internationale du MENESR)	400 €	400 €
Mermoz (Région Hauts-de-France)	Jusqu'à 400 € en fonction du quotient familial	Jusqu'à 400 € en fonction du quotient familial

*NDV : niveau de vie



Comment faire pour partir ?

→ Pour déposer ta **candidature pour un séjour d'études**, prends contact avec le **coordinateur international** de l'UFR dans laquelle tu es inscrit. La liste des coordinateurs est consultable sur notre site web.

→ Une fois **sélectionné** dans ton UFR, contacte la DRI pour retirer et remplir ton **contrat d'études**, qu'il te faudra déposer **avant la date limite de candidature qui est variable** selon les programmes d'échanges.

→ Renseigne-toi sur notre site web et contacte la DRI pour prendre rendez-vous avec nos **chargées de mobilité** ! Elles t'accompagneront dans le montage de ton dossier et de tes demandes de bourses.

→ Il ne te restera plus qu'à préparer ton séjour en **travaillant la langue de ton pays de destination** ! RDV à la Maison des Langues de l'UPJV sur : <https://www.u-picardie.fr/services-communs/mdl/>

→ Pour **obtenir une bourse** afin de partir en **stage**, RDV à la DRI !

Quelques témoignages...

« Mon séjour d'études m'a rendu plus indépendant et ouvert d'esprit. Ce type d'expérience libère, je pense que tous les étudiants devraient la vivre »

Mathieu, séjour d'études au Mexique

« Si j'ai un seul conseil à donner, c'est de ne pas hésiter une seconde à partir, car quelle que soit votre destination, une constante subsiste : le voyageur change plus vite que l'endroit qu'il a quitté »

Renaud, séjour d'études au Québec

« Mon stage de 6 mois aux Pays-Bas a été la plus belle expérience de mes années universitaires, un véritable enrichissement personnel et professionnel ! J'en suis revenue plus confiante et grandie ! N'hésitez plus à quitter votre confort, vous ne le regretterez pas !

Mathilde, séjour d'études aux Pays-Bas

Qui contacter ?

Que ce soit pour te renseigner ou pour monter ton dossier de mobilité, les personnels de la Direction des Relations Internationales sont là pour toi !

→ Pour les séjours d'études ISEP, BCI et hors UE :

Mélanie ALVES

melanie.alves@u-picardie.fr

03 22 82 58 53

→ Pour les séjours d'études en Europe :

Olga SEKANE

olga.sekane@u-picardie.fr

03 22 82 79 90

→ Pour les stages à l'étranger :

dai.stage@u-picardie.fr

N'hésite pas à te renseigner sur **notre site web** avant de prendre contact ou de venir nous voir.

**Direction des Relations Internationales
Université de Picardie Jules Verne
11 rue des Francs Mûriers
80000 AMIENS**

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h15



Direction des Relations Internationales

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Études et stages
Tout ce qu'il faut savoir !

Destinations

Programmes d'échanges

Aides financières

Accompagnement

Témoignages

Contacts

Conception : Direction de la Communication / Crédits illustrations : Freepik / Février 2022